



PERSONNE-RESSOURCE :
Michelle Di Rocco
APEX Relations publiques
1-866-924-4442, poste 260
mdirocco@apexpr.com

L'INFORMATION NUTRITIONNELLE FAIT PEAU NEUVE *KELLOGG CANADA AIDE LES CONSOMMATEURS À « FAIRE LE POINT » GRÂCE À UN NOUVEL ÉTIQUETAGE NUTRITIONNEL*

MISSISSAUGA, ONTARIO, 4 octobre 2007 – Kellogg Canada aide à nouveau les consommateurs à faire des choix plus éclairés en matière d'alimentation en ajoutant, sur le devant de l'emballage, un nouveau système d'étiquetage présentant de l'information nutritionnelle qui intéresse les Canadiens.

À partir de septembre 2007, le devant des emballages de céréales prêtes à consommer de Kellogg portera une rubrique appelée **Faites le point**, dans le coin supérieur droit. Celle-ci offrira une synthèse de données précises en mettant en évidence le nombre de calories ainsi que la quantité de lipides, de sodium et de sucre par portion. De plus, elle indiquera les éléments nutritifs dont les consommateurs canadiens peuvent bénéficier en mangeant des céréales, notamment les fibres, le fer et la thiamine.

En juin, Kellogg s'est engagée à lancer la rubrique novatrice **Faites le point** au Canada ainsi qu'à modifier la façon dont elle commercialise ses produits auprès des enfants.

« Compte tenu de l'environnement nutritionnel actuel et des attentes en pleine évolution des consommateurs, Kellogg a l'occasion d'aider encore plus activement ceux-ci à effectuer des choix alimentaires plus éclairés, dit Christine Lowry, vice-présidente, Nutrition et Affaires générales, Kellogg Canada. Le lancement de la rubrique **Faites le point** s'inscrit dans notre important mandat d'offrir de l'information nutritionnelle précise sur nos emballages. »

Des études¹ montrent que les consommateurs pressés souhaitent rationaliser le processus d'achat et accéder à l'information nutritionnelle de façon plus rapide et plus facile. La rubrique **Faites le point** fournit un nouvel outil aux consommateurs en leur donnant un aperçu de la façon dont l'aliment s'insère dans leur régime quotidien tout en renforçant et complétant l'information nutritionnelle du tableau de la valeur nutritive. De plus, la rubrique **Faites le point** indique le pourcentage de calories afin d'illustrer la contribution d'une portion de céréales à un régime de 2 000 calories.

... 2

¹ Une présentation de l'International Food Information Council (IFIC) réalisée en mars 2007 confirme que les consommateurs préfèrent voir l'information nutritionnelle importante sur le devant de l'emballage. Une étude de marché menée en 2005 par l'International Food Information Council montre que les consommateurs se serviraient plus souvent de l'étiquetage nutritionnel s'il était plus facile à interpréter, moins complexe et imprimé en plus gros caractères.

La rubrique **Faites le point** ne représente pas une nouvelle recommandation ou une nouvelle norme en matière d'alimentation. En fait, ce système d'étiquetage nutritionnel présentant des données précises se fonde sur les principes du Guide alimentaire canadien et respecte l'étiquetage nutritionnel obligatoire de Santé Canada. Kellogg a d'abord expérimenté l'utilisation d'un étiquetage de même type en Europe et en Australie, où cette démarche a été bien accueillie et adoptée par l'industrie.

« Nous croyons que cet important outil présentant des données précises constitue une étape intermédiaire vers la détermination d'une méthode d'étiquetage sur le devant de l'emballage applicable dans toute l'industrie, ajoute Lowry. Nous continuerons de collaborer avec le gouvernement et d'inciter les autres membres de l'industrie à participer à ce projet afin d'aider les consommateurs à faire des choix éclairés rapides et faciles au rayon des céréales. »

Utilisation de la rubrique **Faites le point**

Les consommateurs peuvent se servir de la rubrique **Faites le point** sur les boîtes de céréales prêtes à consommer de Kellogg pour évaluer et comparer des produits ainsi que pour modifier leurs choix alimentaires.

Les renseignements de la rubrique **Faites le point** se fondent sur les valeurs quotidiennes (VQ) d'un régime de 2 000 calories, tout comme le tableau de la valeur nutritive. Vos valeurs quotidiennes peuvent être supérieures ou inférieures, selon vos besoins en calories. Tout le monde peut se servir des renseignements de la rubrique **Faites le point**, même si les portions quotidiennes qui leur sont recommandées sont supérieures ou inférieures à la VQ. Le pourcentage de la VQ offre une évaluation rapide et facile de la valeur nutritive d'un aliment.

- **Évaluation de produits** : Le pourcentage de la VQ offre une vue d'ensemble de la teneur d'un élément nutritif dans une portion (« peu » ou « beaucoup »). Vous pouvez considérer le pourcentage de la VQ comme une règle qui situe les éléments nutritifs sur la même échelle (de 0 % à 100 %). Le pourcentage de la VQ peut vous aider à planifier vos choix alimentaires pour toute la journée.
- **Comparaisons** : Servez-vous du pourcentage de la VQ afin de comparer les éléments nutritifs d'un produit à ceux d'un produit similaire. Vous n'avez qu'à vous assurer que les portions sont comparables. La rubrique **Faites le point** indique clairement la portion de toutes les céréales.
- **Modification des choix alimentaires** : Vous pouvez utiliser le pourcentage de la VQ pour surveiller vos choix alimentaires et y apporter les modifications nécessaires. Par exemple, si vous consommez un aliment dont le pourcentage de la VQ en fibres est faible, vous pouvez apporter des modifications en optant pour des aliments dont le pourcentage de la VQ en fibres est plus élevé à d'autres moments de la journée.

La rubrique **Faites le point** s'accompagnera d'un programme complet d'éducation des consommateurs qui comprendra de la publicité imprimée, des activités de relations publiques et un site Web réservé aux consommateurs qui entrera en service en novembre 2007.

Au sujet de Kellogg Canada

Fondée en 1914, Kellogg Canada est le chef de file de la fabrication de céréales prêtes à consommer au Canada. On lui doit, entre autres, les marques suivantes : *Special K**, *Vector**, *All-Bran**, *Kellogg's Corn Flakes**, *Raisin Bran deux pelletées**, *Eggo**, *Nutri-Grain**, *Rice Krispies**, *pop-tarts**, *Kellogg's Frosted Flakes** et *Froot Loops**. En plus de fournir des aliments nutritifs et de bonne qualité, Kellogg Canada s'est engagée à renseigner les consommateurs sur l'alimentation équilibrée et l'activité physique grâce aux emballages informatifs, brochures, annonces publicitaires et symposiums conçus en collaboration avec les communautés scientifiques et médicales. Pour plus d'information, visitez le site Web de Kellogg Canada à l'adresse www.kelloggs.ca.